

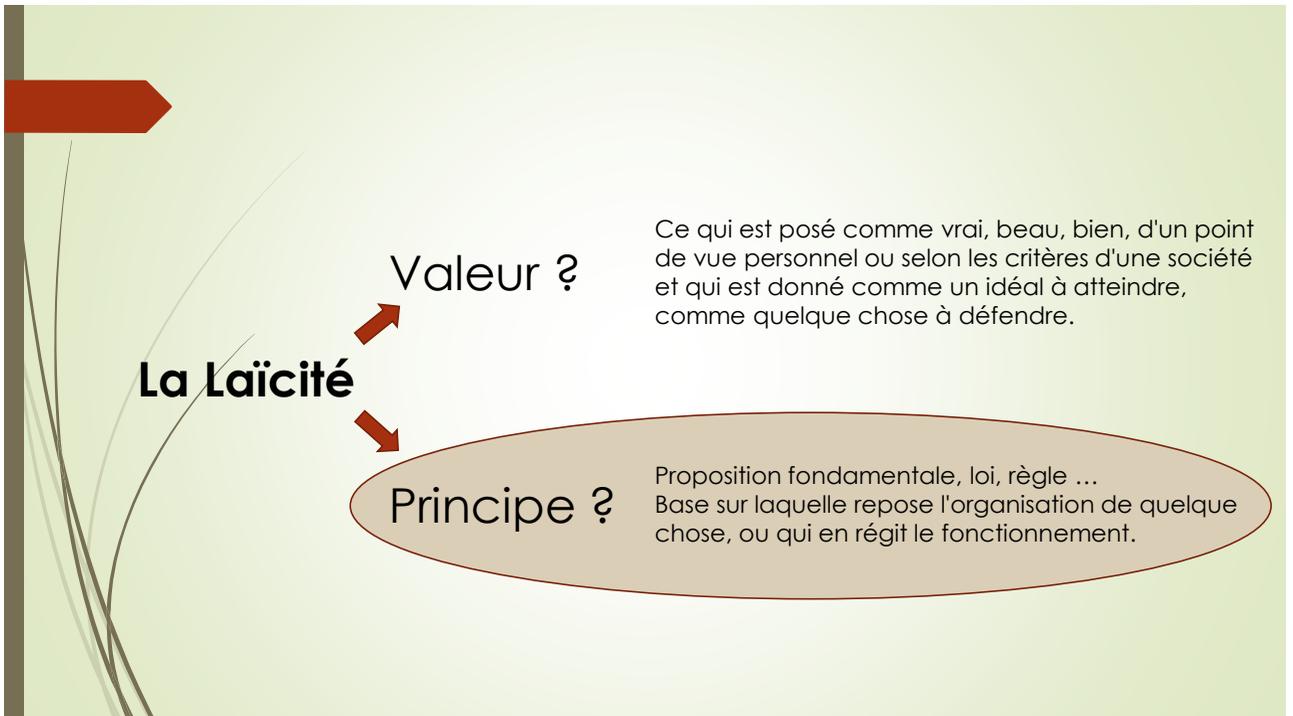
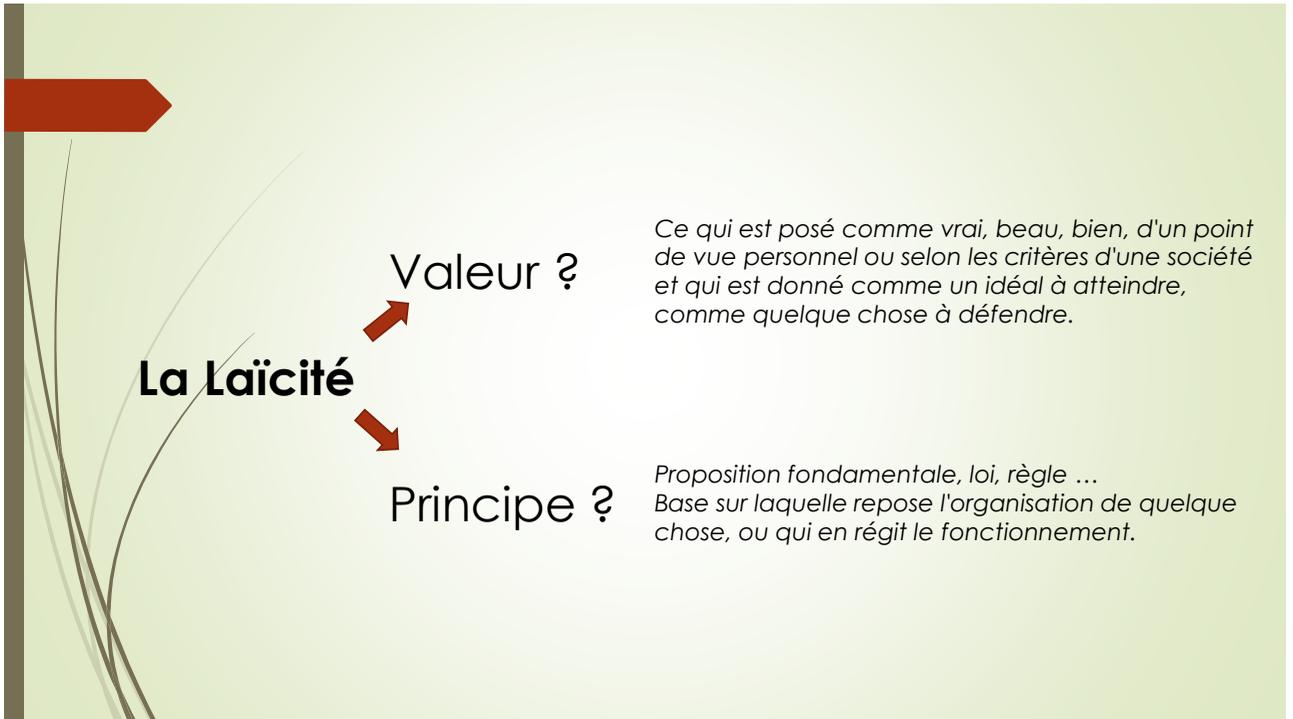
La laïcité

*Une approche de formateurs
(et militants) de l'éducation
populaire*

Jean-Louis Davot
Ligue de l'enseignement – FOL 70
Port sur Saône 17 mars 2017



- D'où parlons-nous ? A qui ?
- 4 entrées pour une démarche formative :
 - La Laïcité : valeur ou principe ?
 - La chasse aux idées reçues
 - Les nécessaires références historiques et juridiques
 - La bataille des mots
- Et encore bien d'autres questions ...



La Laïcité

Valeur ? Ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre.

Principe ? Proposition fondamentale, loi, règle ...
Base sur laquelle repose l'organisation de quelque chose, ou qui en régit le fonctionnement.

La Laïcité est un principe juridique d'organisation de l'espace public qui permet l'expression des trois valeurs fondatrices de la République

Liberté Egalité Fraternité

La Laïcité

Valeur ? Ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou selon les critères d'une société et qui est donné comme un idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre.

Principe ? Proposition fondamentale, loi, règle ...
Base sur laquelle repose l'organisation de quelque chose, ou qui en régit le fonctionnement.

La Laïcité est un principe juridique d'organisation de l'espace public qui permet l'expression des trois valeurs fondatrices de la République

Liberté Egalité Fraternité

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

La laïcité interdit d'exprimer sa religion en public

Vrai

Faux

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

La laïcité interdit d'exprimer sa religion en public

Vrai

Faux

Dans l'espace public et dans les services publics, la liberté d'expression pour les usagers et les citoyens est la règle, y compris le port d'une tenue vestimentaire et de signes religieux visibles. Un usager peut donc se rendre en mairie, dans un équipement public ou à la terrasse d'un bistrot en portant un signe religieux. Exception faite de la dissimulation du visage (Loi de 2010).

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

Etre laïque, c'est être athée

Vrai

Faux

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

Etre laïque, c'est être athée

Vrai

Faux

Il faut distinguer laïc et laïque. Est laïc ce qui n'est pas religieux. L'adjectif laïque désigne ce qui se réfère à la laïcité, doctrine de séparation des institutions religieuses et politiques. Il est tout à fait possible d'être croyant et partisan de la laïcité (comme l'ont été de nombreux députés républicains ayant voté la Loi de 1905). La laïcité n'est pas non plus une croyance, mais un principe qui rend possible la coexistence de toutes les croyances. On peut donc être athée et non-laïque, si on fait de l'athéisme une croyance supérieure qui devrait être imposée à tous.

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

La laïcité garantit l'égalité des sexes

Vrai

Faux

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

La laïcité garantit l'égalité des sexes

Vrai

Faux

On le verra en observant le calendrier de mise en place de la Laïcité en France et celui de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes, les deux sont très clairement dissociés.

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

Il est possible de demander à une personne de retirer un signe religieux qu'elle porte dans un cadre professionnel

Vrai

Faux

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

Il est possible de demander à une personne de retirer un signe religieux qu'elle porte dans un cadre professionnel

Vrai

Faux

Un agent public, ou un salarié de droit privé exerçant une mission de service public ne doit manifester aucune appartenance religieuse dans le cadre professionnel. La liberté d'expression des convictions religieuses ne peut porter atteinte à la neutralité des services publics, à l'hygiène, la santé, le bon fonctionnement du service ... (par exemple dans le cadre sportif, la restriction du port de signes religieux peut être édictée pour des raisons d'hygiène ou de sécurité)

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

Les pouvoirs publics peuvent financer une association telle que le secours catholique

Vrai

Faux

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

Les pouvoirs publics peuvent financer une association telle que le secours catholique

Vrai

Faux

La République ne reconnaît, ne salarie, ne subventionne aucun culte. Elle ne peut donc subventionner des activités religieuses. Elle peut cependant tout à fait subventionner des activités associatives culturelles, caritatives, éducatives, même si elles se réfèrent à une religion.

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

La Loi de 2004 sur le port de signes ostentatoires à l'école s'applique à tous (parents, enseignants et élèves)

Vrai

Faux

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

La Loi de 2004 sur le port de signes ostentatoires à l'école s'applique à tous (parents, enseignants et élèves)

Vrai

Faux

Seuls les élèves sont visés par la Loi de 2004. Les enseignants sont des agents du service publics tenus de respecter la neutralité de l'État et les parents sont des usagers libres d'exprimer publiquement leurs convictions dans l'espace public. Le législateur a considéré nécessaire de faire de l'élève un « usager » particulier, qu'il est nécessaire de protéger des revendications identitaires et communautaires

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

Une manifestation religieuse peut être interdite au nom de la laïcité

Vrai

Faux

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

Une manifestation religieuse peut être interdite au nom de la laïcité

Vrai

Faux

Ce n'est pas au nom de la laïcité qu'une manifestation (religieuse ou non) peut-être interdite, mais au nom du respect du maintien de l'ordre public. L'organisation de manifestations religieuses suit le même canal d'autorisations que n'importe quelle manifestation sur la voie publique

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

La laïcité interdit toute action de prosélytisme

Vrai

Faux

Quelques affirmations : vraies ou fausses ?

La laïcité interdit toute action de prosélytisme

Vrai

Faux

Le « zèle ardent pour recruter des adeptes, pour tenter d'imposer ses idées » est une composante de la liberté religieuse. C'est même, dans un certain sens, une composante de la démocratie. A ce titre, il est donc protégé par la Loi. Cependant, peut être sanctionné le prosélytisme abusif, notamment s'il s'exerce dans un cadre professionnel, ou à l'encontre de personnes vulnérables (phénomènes sectaires).

Prendre un peu de recul ... et considérer l'histoire

Les principales Lois laïques

- 1789 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 1792 Création de l'Etat civil
- 1804 Promulgation du Code civil
- 1879 Suppression du repos obligatoire le dimanche
- 1881 Laïcisation des hôpitaux et des cimetières
- 1881 Gratuité de l'enseignement primaire public
- 1881 Liberté de réunion
- 1881 Loi sur la presse, fin du délit de blasphème
- 1882 Obligation et laïcisation de l'enseignement, « Loi Ferry »

Prendre un peu de recul ... et considérer l'histoire

Les principales Loi laïques (suite)

- 1884 Reconnaissance des syndicats
- 1884 Loi rétablissant le divorce
- 1884 Suppression des prières publiques, notamment lors des rentrées parlementaires
- 1886 Laïcisation du personnel de l'enseignement primaire (Goblet)
- 1887 Liberté des funérailles
- 1889 Fin de l'exemption du service militaire pour les séminaristes
- 1901 Contrat d'association (titre III sur les congrégations)
- 1905 Séparation des Eglises et de l'Etat
- 1967 Libéralisation de la contraception (Neuwirth)

Prendre un peu de recul ... et considérer l'histoire

Les principales Loi laïques

- 1975 Autorisation de l'interruption volontaire de grossesse (Veil)
- 1982 L'homosexualité n'est plus considérée comme un délit
- 1999 Pacte Civil de Solidarité
- 2004 Loi encadrant le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics
- 2010 Interdiction de dissimulation du visage dans l'espace public
- 2015 Projet de loi : Extension du principe de neutralité aux crèches, halte garderies, assistants maternels et centres de vacances et de loisirs
- 2016 Loi El Khomri Article 1^{er} bis A
- ... et la jurisprudence (Affaire Baby Lou, affaire Paprec ...)

Prendre un peu de recul ... et considérer l'histoire. Les grandes dates

1789
Déclaration
des droits de
l'homme et
du citoyen

1801
Concordat

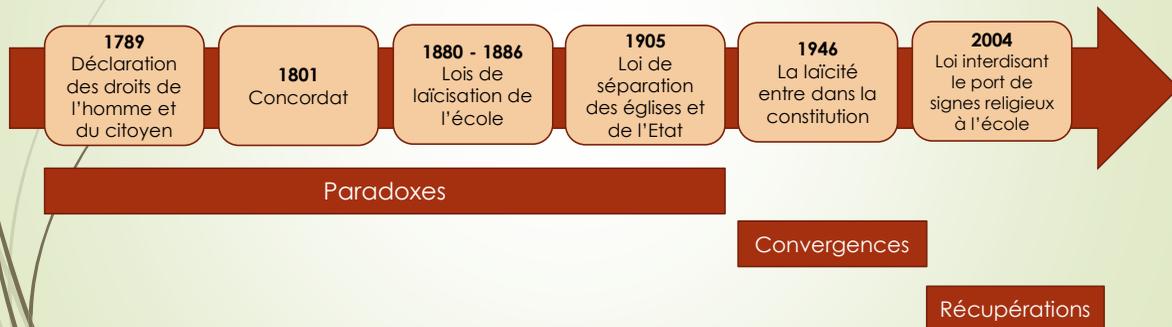
1880 - 1886
Lois de
laïcisation de
l'école

1905
Loi de
séparation
des églises et
de l'Etat

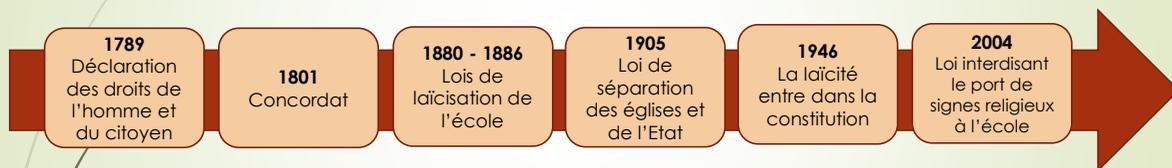
1946
La laïcité
entre dans la
constitution

2004
Loi interdisant
le port de
signes religieux
à l'école

Prendre un peu de recul ... et considérer l'histoire. Les grandes dates



Prendre un peu de recul ... et considérer l'histoire. Les grandes dates



**Partout sur le territoire national ?
(Alsace Moselle, Guyane et autres TOM ...)**



Prendre un peu de recul ... et considérer le Droit

Article 1 de notre Constitution

« La République est indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle garantit des droits égaux aux hommes et aux femmes et respecte toutes les croyances. »



Prendre un peu de recul ... et considérer le Droit

Le cadre juridique c'est, en résumé : « la loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas dicter la loi »

Et ... 3 principes constants

→ 1) La liberté de conscience et d'expression de ses convictions

Tout citoyen peut être croyant, athée ou agnostique et peut librement exprimer ses convictions aux seules réserves de ne pas porter atteinte aux libertés fondamentales et à la dignité des autres personnes. Il peut donc, seul ou avec d'autres, pratiquer le culte de son choix, n'en pratiquer aucun ou pouvoir changer.

Prendre un peu de recul ... et considérer le Droit

Le cadre juridique c'est, en résumé : « la loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas dicter la loi »

Et ... 3 principes constants

→2) La séparation du politique et du religieux pour garantir l'intérêt général

La séparation des Eglises et de l'Etat implique que les religions ne s'imposent pas dans le fonctionnement des pouvoirs publics et que les pouvoirs publics ne s'ingèrent pas dans le fonctionnement des institutions religieuses.

Prendre un peu de recul ... et considérer le Droit

Le cadre juridique c'est, en résumé : « la loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas dicter la loi »

Et ... 3 principes constants

→3) L'égalité en droit des citoyens

Les citoyens libres de penser et de s'exprimer ne doivent ni être privilégiés, ni discriminés en fonction de leurs convictions religieuses, philosophiques ou politiques. On n'a pas à connaître les appartenances religieuses, ethniques ou culturelles de chacun, et il ne peut y avoir dans notre République de recensement pour les caractériser.

Un préalable au débat ... préciser le sens des mots

« A force de répétition et à l'aide d'une bonne connaissance du psychisme des personnes concernées, il devrait être tout à fait possible de prouver qu'un carré est en fait un cercle. Car, après tout, que sont « cercle » et « carré » ? De simples mots. Et les mots peuvent être façonnés jusqu'à rendre méconnaissables les idées qu'ils véhiculent ».

Un préalable au débat ... préciser le sens des mots

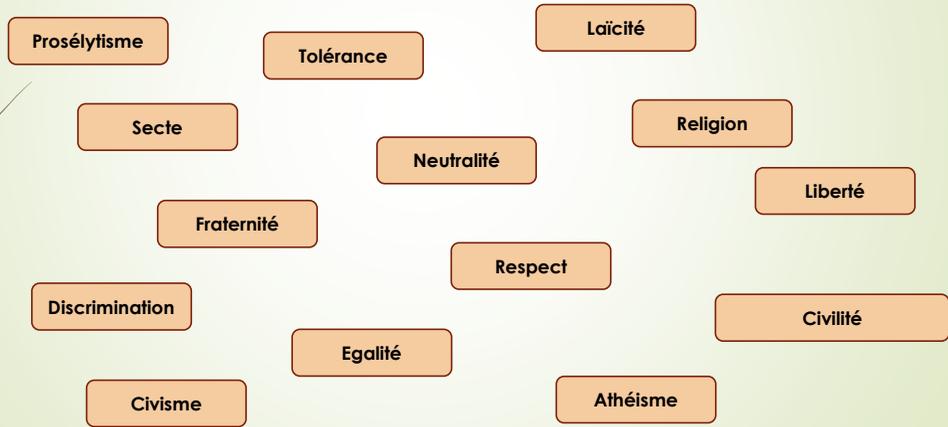
« A force de répétition et à l'aide d'une bonne connaissance du psychisme des personnes concernées, il devrait être tout à fait possible de prouver qu'un carré est en fait un cercle. Car, après tout, que sont « cercle » et « carré » ? De simples mots. Et les mots peuvent être façonnés jusqu'à rendre méconnaissables les idées qu'ils véhiculent ».

Joseph Goebbels, Ministre de la propagande dans le gouvernement Nazi

« Lorsque les mots perdent leur sens, les gens perdent leur liberté. »

Confucius

Un préalable au débat ... préciser le sens des mots

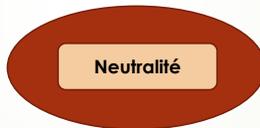


Un préalable au débat ... préciser le sens des mots, même si ce n'est pas toujours suffisant

Le service public,
c'est quoi ?



De l'Etat
Des services publics
Des agents des services publics



Caractère, attitude
d'une personne, d'une
organisation, qui
s'abstient de prendre
parti dans un débat,
une discussion, un
conflit opposant des
personnes, des thèses
ou des positions
divergentes.

De qui ?
De quoi ?

Laïcité et services publics

Mission de service public vs Mission d'intérêt général ?

Conseil d'Etat (1972) : le principe de laïcité impose la neutralité de **l'ensemble des services publics** et non seulement de la fonction publique.

Cour de cassation (2013) : le principe de neutralité est applicable à l'ensemble des services publics, y compris lorsque ceux-ci sont **assurés par des organismes de droit privé. (ex CPAM)**

Laïcité et services publics

Est-ce que ce sont des services publics ?

- ✓ Les crèches et halte garderies ?
- ✓ Les assistantes maternelles et familiales ?
- ✓ Les missions locales ? Pôles emploi ?
- ✓ Les centres sociaux ? Les accueils périscolaires ?
- ✓ Les clubs de prévention ? Les clubs ados ?
- ✓ Les EHPAD ?

Prendre un peu de recul ... et considérer l'idéal républicain

Du point de vue des militants de l'éducation populaire (et de bien d'autres), la laïcité n'est pas une alternative aux religions, mais la manière politique de vivre ses convictions.

L'idéal laïque doit aussi se traduire par

- Une lutte contre tous les asservissements et toutes les discriminations
- Une promotion de l'esprit critique pour le libre choix de vie de chacun
- Une liaison entre émancipation politique (égalité des droits) et émancipation sociale (affranchissement d'un état de dépendance)

Pour aller plus loin ... (et pour dépasser les conflits), Une méthode, parmi d'autres

Aanalyser

Bosser

Comprendre (sans être complaisant)

Dialoguer



Pour aller plus loin ... (et pour dépasser les conflits), Une méthode, parmi d'autres

Aanalyser

Importance de rester lucides, d'éviter les dramatisations.
Ne pas rester inertes face à des revendications ou des comportements contraires aux libertés fondamentales, aux droits des personnes, à l'égalité hommes-femmes.

Cela suppose, partant d'une situation complexe, de la décomposer en éléments plus simples, puis de les hiérarchiser.



Pour aller plus loin ... (et pour dépasser les conflits), Une méthode, parmi d'autres

Bosser

Il ne suffit pas de vouloir ce qui est bien, il faut savoir ce qui est juste, dépasser les évidences qui n'en sont pas, les représentations fausses ou incomplètes, liées au manque de connaissances historiques ou culturelles.

Ce travail indispensable doit se conduire dans le cadre d'une réflexion liée à l'action et aux problèmes rencontrés dans la pratique quotidienne.



Pour aller plus loin ... (et pour dépasser les conflits), Une méthode, parmi d'autres

C omprendre (sans être complaisant)

Si l'on veut affronter des situations conflictuelles dans la perspective de les surmonter, il faut comprendre leur nature réelle et les motivations profondes des personnes concernées.

En étant rigoureux et sans complaisance, mais en faisant preuve d'empathie, on permet aux personnes de concéder de leur propre culture la part nécessaire pour vivre intelligemment avec d'autres sans pour autant renoncer à l'essentiel.



Pour aller plus loin ... (et pour dépasser les conflits), Une méthode, parmi d'autres

D ialoguer

Pour agir sur les mentalités rien ne peut remplacer l'organisation d'un dialogue ouvert, généreux et rigoureux. Bien des problèmes se résolvent plus facilement quand les personnes ont le sentiment d'être reconnues et que leurs demandes sont correctement traitées.

Mais débattre exige à la fois l'affirmation de convictions profondes et le doute, c'est-à-dire considérer qu'il peut y avoir une part de vérité chez l'autre qui permet l'enrichissement de ses propres positions par un vrai débat.

Et des champs de questionnement encore ouverts ...

La Laïcité hors de France, en Europe ...

Les liens entre la laïcité et la lutte contre les discriminations, le sexisme, le racisme, ...

Le soutien à apporter aux professionnels se trouvant dans les zones grises, là où la jurisprudence n'a pas encore apporté de réponse ...

Quelques ressources

Formations « Valeurs de la République et laïcité » (sous l'égide du CGET et du CNFPT)

Site www.laicite-educateurs.org

Site www.discrim.fr

Site de l'Observatoire de la Laïcité

<http://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite>

Site Médiapart

<https://blogs.mediapart.fr/edition/laicite>

Exposition « Histoire et actualité de la laïcité »

Le Cyber r@llye des Francas

Opération « Jouons la carte de la fraternité »

<http://www.laligue.org/jouons-la-carte-de-la-fraternite-2016/>

Site Eduscol www.eduscol.education.fr/cid46702/les-valeurs-republique